

CENTRAIDE OTTAWA – APPEL DE PROPOSITIONS

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE – DESCRIPTION DE L’OBJECTIF PRIORITAIRE

OBJECTIF PRIORITAIRE	AMÉLIORATION DES RÉSULTATS EN MATIÈRE D’EMPLOI ET DE MAIN D’ŒUVRE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES
ENJEU CIBLÉ	Environ 150 000 personnes à Ottawa vivent avec un handicap. D’entre elles, une personne sur six vit dans la pauvreté. Seulement 43 % des personnes handicapées participent à la main-d’œuvre active, comparativement à 70% de la population générale. Bon nombre de ces personnes se butent à des obstacles, qu’il s’agisse d’expérience, de comportement ou d’accessibilité. La majorité des employeurs déclarent se sentir mal équipés pour répondre aux besoins des personnes handicapées, et sans les compétences nécessaires pour adresser les besoins d’aménagements potentiels.
CHANGEMENTS SYSTÉMIQUES VISÉS	L’accès à un emploi est essentiel lorsqu’il s’agit de participer pleinement à la société. Des études révèlent que les employés handicapés sont souvent plus productifs, fiables et loyaux que leurs homologues, et que leur taux de maintien en poste est 72% plus élevé que leurs collègues n’ayant pas de handicap. En fournissant des occasions d’emploi aux personnes handicapées, on leur donne une chance d’en finir avec la pauvreté et on aide aussi les employeurs à puiser dans un bassin de talents quasiment inexploité, qui leur permet de trouver la bonne personne pour le bon poste, ce qui a un effet positif sur l’environnement économique d’Ottawa.
CATÉGORIES ET EXEMPLES DE FINANCEMENT	Les programmes et les projets qui améliorent les résultats sur le marché du travail, comme des investissements dans ce qui suit : - les entreprises sociales spécialisées dans l’emploi - la transition entre l’école et le travail pour les jeunes - la création d’emplois et le maintien en poste (y compris le soutien en milieu de travail) - le mentorat professionnel Critères : Les programmes, les projets et les entreprises sociales qui respectent ce qui suit :

	- la création d'emplois respectant les normes d'emploi de l'Ontario (c.-à-d., salaire minimum ou plus, normes en matière de santé et de sécurité, etc.) - l'augmentation des occasions de réussite pour les participants dans le marché du travail ottavien - la garantie de la dignité de choix; l'appui d'une communauté ou d'un environnement de travail inclusif La recherche sur les pratiques exemplaires, outils et approches prometteuses visant à améliorer les résultats en matière de main d'œuvre et à développer des études de cas d'employeurs sur les avantages de la création de milieux de travail inclusifs. La réunion de divers intervenants pour mieux coordonner les ressources et améliorer la collaboration pour avoir l'effet plus palpable. La recommandation de stratégies et de politiques qui amélioreraient les conditions économiques à l'aide d'un milieu de travail inclusif.
POPULATIONS CIBLES	Les personnes âgées de 15 ans et plus qui souffrent de problèmes sensoriels, physiques, intellectuels, développementaux, d'apprentissage et/ou de santé mentale et qui ont de la difficulté à se trouver un emploi qui correspond à leurs compétences et leur niveau d'expérience, ou qui ont de la difficulté à conserver un emploi pour de telles raisons.
Veuillez noter que le financement ne couvre pas la rémunération ni les prestations des participants aux programmes.	

Sept 2016